

Circuit du Grand Parcher - Parcours n°06

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins - Les Vigneaux



sentier en forêt d'adret (rogiervanrijn)



Située autour du village des Vigneaux et de ses hameaux, cette boucle dans un environnement chaleureux et paisible offre un magnifique panoramique sur la vallée.

Ce circuit situé sur la commune des Vigneaux, mène le long de la Gyronde, côté ubac, pour ensuite rejoindre le Grand Parcher avec ses anciennes maisons et le village des Vigneaux, côté adret, installées sur un ancien cône de déjection.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 275 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt,
Géologie

Itinéraire

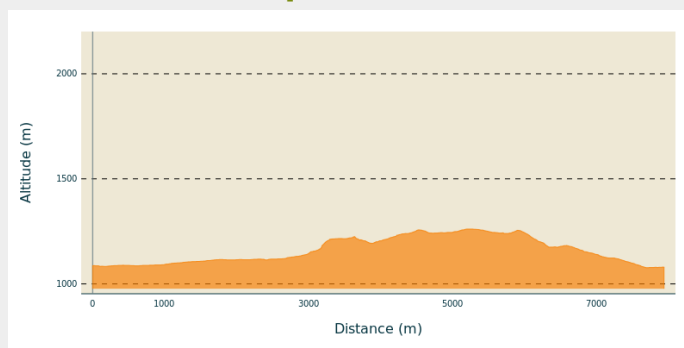
Départ : Pont du Rif (côté rive droite de la Gyrone), Les Vigneaux

Arrivée : Pont du Rif (côté rive droite de la Gyrone), Les Vigneaux

Balisage :  Vélo

Communes : 1. Les Vigneaux
2. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique

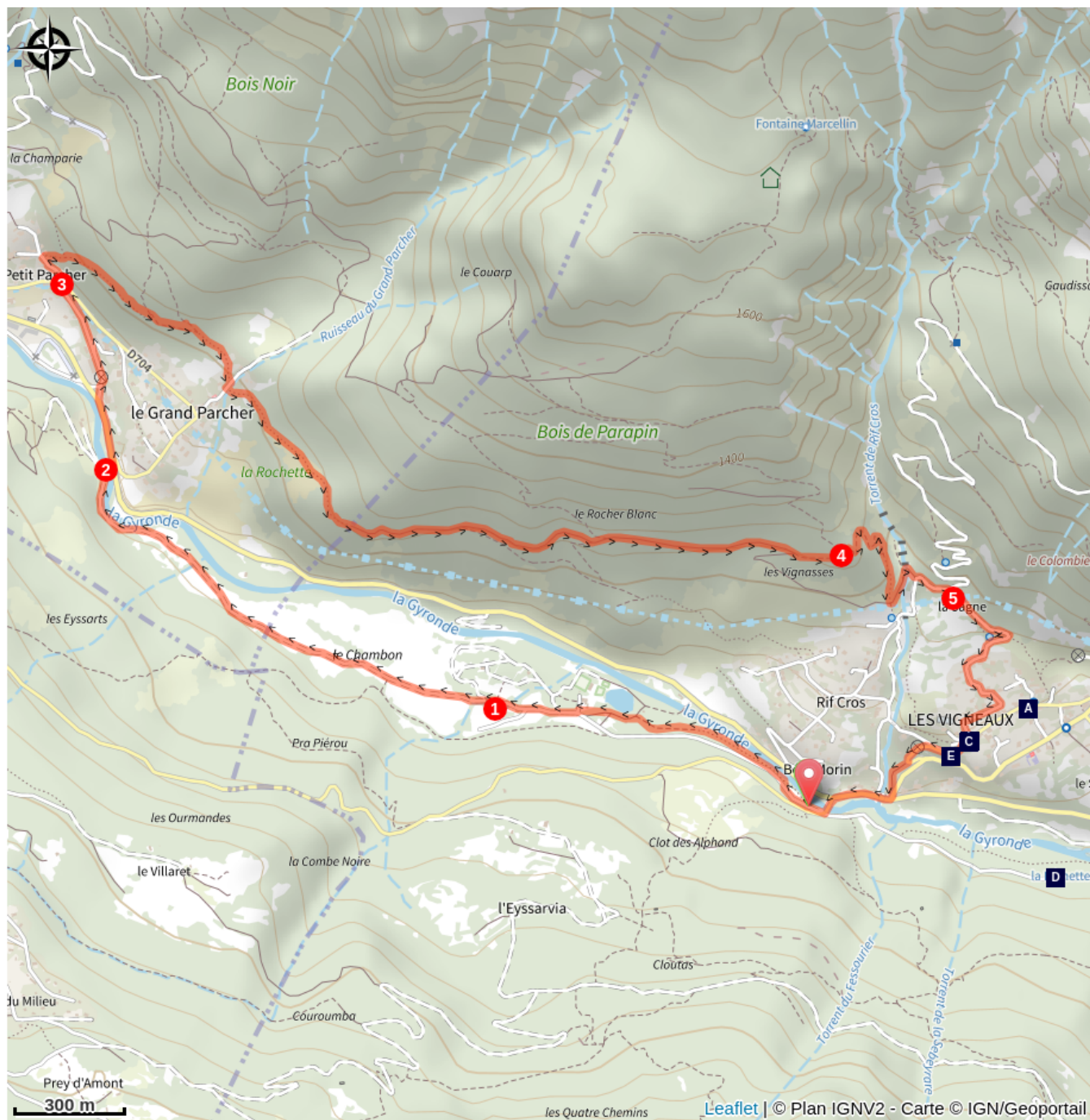


Altitude min 1077 m Altitude max 1261 m

Le circuit débute au parking côté rive droite de la Gyrone , direction "Camping le Courouba"

1. Continuer tout droit en bordure des emplacements pour traverser le camping, direction "le Chambon". Cette voie quasi rectiligne traverse de nombreuses prairies
2. Traverser le pont Haut et rejoindre la route départementale sur 200 m, jusqu'à la prochaine intersection à droite en direction du Petit Parcher
3. Au carrefour prendre à droite en direction du Grand Parcher
4. Au Grand Parcher, prendre la montée sur la gauche et quelques mètres après la chapelle Saint-André, emprunter un petit sentier à droite en direction du Rocher Blanc
5. À la montée se diriger à droite, sur un single track pour rejoindre le torrent de Rif Cros
6. Traverser le torrent et rejoindre le centre des Vigneaux jusqu'à la départementale et le pont du Rif pour arriver au point de départ

Sur votre chemin...



- ~~~~ Eglise (A)
- ~~~~ Fontaine (C)
- ~~~~ Oratoire (E)

- ~~~~ Four banal de Serre Parren (B)
- ~~~~ Fontaine (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/circuit-du-grand-parcher-4541>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 4,7 km de L'Argentière-La Bessée, prendre la D994E.

Parking conseillé

Parking près du pont du Rif (côté rive droite de la Gyrone), Les Vigneaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone ! Soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1790m d'altitude !

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée

23 Avenue de la République, 05120
L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 03 11

<https://www.paysdesecrins.com/>



Bureau d'Information Touristique de Vallouise

Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 36 12

<https://www.paysdesecrins.com/>



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>

Sur votre chemin...



~~~~ Eglise (A)

Cette belle église du XV^{ème} siècle, avec colonnades et fresques extérieures, se situe dans le centre des Vigneaux (à 250 m du GR sur la gauche).

Crédit photo : CDRP05



~~~~ Four banal de Serre Parren (B)

Ne manquez pas le four banal de Serre Parren, situé dans le centre du village des Vigneaux.

Crédit photo : CDRP05



Fontaine (C)

Superbe fontaine en bois, idéale pour se rafraîchir lors de la traversée du village des Vigneaux (eau potable).

Crédit photo : CDRP05



Fontaine (D)

La ravissante fontaine en bois La Ruinette se trouve au sud des Vigneaux, le long de la Gyronde (eau potable).

Crédit photo : CDRP05



~~~~ Oratoire (E)

Passez à proximité de ce bel oratoire, à la sortie du village des Vigneaux.

Crédit photo : CDRP05